

Charte du Chœur Aix'Tralala 2019-2020

L'objet de cette charte est de constituer un « garde-fou », afin de conserver la belle énergie qui nous anime.

Le Chœur Aix'Tralala est né à l'automne 2014, avec l'objectif de regrouper des musiciens amateurs, de divers niveaux, autour du chant choral principalement. Le répertoire s'étend des chansons du monde aux pièces poétiques, en passant par la pop harmonisée, le jazz vocal et les bruits ! Le chœur vise l'équilibre entre les pupitres et est constitué de 25-30 choristes maximum. Il demande un **investissement personnel et un engagement**, afin de produire des concerts de bonne qualité, tout en restant amateurs et en gardant à l'esprit qu'il faut que cette discipline reste un plaisir !

Le Chœur Aix'Tralala fonctionne sur le mode participatif : l'association sera d'autant plus active que les membres adhérents le seront. Les choristes s'occupent de l'organisation générale : intendance (location de salle, comptabilité, secrétariat de l'asso...), organisation des concerts, stages et/ou week-end de travail, apéros, communication, pub, etc... Le Chœur Aix'Tralala est affilié à la fédération des chorales A Cœur Joie de Provence.

Conditions d'entrée :

- Etre âgé de 20 à 40 ans
- Avoir une expérience musicale (chant ou instrument), sans savoir forcément déchiffrer une partition
- Etre assidu aux répétitions et s'engager pour participer aux concerts. Ne participeront aux concerts que les choristes assidus aux répétitions.
- Etre motivé par le projet du chœur et s'impliquer dans l'organisation générale, à la mesure de sa disponibilité
- Deux séances de découverte ainsi qu'un simple entretien avec notre chef de chœur, permettront de confirmer votre inscription. Le recrutement dépend des places disponibles. La cotisation sera à régler dès l'admission auprès du trésorier. Deux tarifs de cotisation sont prévus : un tarif actif d'environ 150 €, un tarif chômeur/étudiant d'environ 100€, validés en AG à l'automne. Il sera possible de payer au trimestre.

Répétitions :

- Une **répétition hebdomadaire**, le jeudi soir, à Aix-en-Provence (sauf vacances scolaires). **Echauffement obligatoire** avec le groupe. Les chants seront à apprendre par cœur ! Mise en espace possible.
- Une **journée complète (voire week-end)** de répétition par trimestre : avec le chef de chœur habituel ou sous forme de stage avec un intervenant. Ces journées sont indispensables. Elles sont planifiées dès le début de l'année.
- Si besoin, des **fichiers « son »** permettront à tout choriste de travailler et de réviser chez lui.

Les valeurs « Aixtra » :

- Les choristes sont **accueillants** avec les nouveaux, afin que l'intégration de ces derniers soit facilitée. Ils s'entraident les uns les autres, dans un **bon esprit constructif et musical**, tout en limitant le plus possible les bavardages durant les répétitions!
- Pour la bonne cohésion du groupe, des **apéros** seront organisés tout au long de l'année : accueil des nouveaux, anniversaire, chandeleur, ...
- **En cas d'absence**, le choriste informe la chef de chœur à l'avance si possible, afin que celle-ci puisse le cas échéant adapter le contenu de la séance.
- Le Chœur Aix'Tralala étant adhérent à la **Fédération de chorales A Cœur Joie de Provence**, des œuvres et stages supplémentaires pourront être proposés aux choristes. Ceux-ci sont optionnels. La participation des choristes aux **Choralies*** est d'ailleurs fortement recommandée ! *Grand festival international de chant choral, à Vaison-la-Romaine, tous les 3 ans : plus d'infos sur <http://choralies.fr/>.

MEMENTO AIX'TRALALA

Répétitions : jeudi, de 20h à 22h, au conservatoire de musique, salle Cézanne, 380 avenue Mozart, 13100 Aix-en-Provence (sauf vacances scolaires).

